en bref

NUMÉRO 29.1
HIVER 2006-2007

L'institut royal d'architecture du Canada
Porte-parole de l'architecture et de ses praticiens au Canada

Chaque bâtiment est l'œuvre d'un architecte!

par Vivian Manasc, FRAIC
Présidente
Institut royal d'architecture du Canada

Chaque bâtiment est l'œuvre d'un architecte! Souvenez-vous d'avoir lu ce slogan dans ce magazine pour la première fois! À l'IRAC, nous espérons le faire entendre à la grandeur du pays en 2007. En cette année de célébration de notre centenaire, nous entendons accroître ainsi la visibilité de notre profession – bâtiment par bâtiment.

Le temps est venu pour les architectes de s'approprier leurs mérites et de demander qu'on leur reconnaisse la paternité de leurs réalisations. Pensez seulement aux millions d'exemples – photographies, articles, citations, annonces à la radio et émissions de télévision – où l'on mentionne toujours le nom du photographe ou du vidéographe, en omettant toutefois un élément d'information crucial : le nom de l'architecte. En tant que professionnels, nous insisterons pour qu'il apparaisse dorénavant au même titre que celui des photographes et autres artistes. L'IRAC prévoit mener une campagne sur ce thème à la grandeur du Canada.

Dans le même ordre d'idées, les articles sur des bâtiments seraient plus intéressants s'ils comprenaient une description de leurs principales caractéristiques architecturales. L'architecte serait alors la personne la plus apte à le faire et il irait de soi que l'article mentionne le nom du concepteur du bâtiment.

Il est important que les renseignements de nature architecturale proviennent des architectes. Les journalistes se disent d'ailleurs étonnés de voir les propriétaires immobiliers incapables de bien décrire leurs bâtiments. Les architectes, s'ils sont amenés à le faire, tiendront un propos cohérent sur les besoins fonctionnels et les attentes des clients.

Il est évident que bon nombre de journalistes ne pensent pas à communiquer avec l'architecte. Ceux qui le font, toutefois, tirent bien parti des renseignements recueillis. C'est pourquoi nous invitons les architectes à prendre les devants et à prendre contact avec les médias en vue de publiciser les nouveaux bâtiments à chaque étape importante : obtention du mandat; conception; début des travaux; construction; achèvement; inauguration officielle. Nous demandons aussi que le nom de l'architecte soit mentionné chaque fois qu'il est question d'un projet antérieur.

Tout au long de la prochaine année, l'IRAC exhortera les architectes à être plus audacieux avec les journalistes. Nous avons besoin de leur aide. Chaque fois qu'un article sur un bâtiment sera publié dans quelque publication, nous inciterons les architectes à communiquer avec l'éditeur pour lui indiquer qu'un élément important a été omis dans l'article et qu'il aurait été intéressant de parler à l'architecte du projet, car il aurait su mettre le bâtiment en valeur. Par ce geste, les architectes se feront mieux connaître. Jusqu'à ce que la reconnaissance devienne la norme, c'est une bataille qui se gagnera bâtiment par bâtiment.

Le Festival 2007, du 9 au 12 mai

Planifiez dès maintenant votre présence à Toronto pour le Festival de l'IRAC jumelé au congrès de l'OAA sous le thème *Les 100 prochaines années : Bâtiments sains, communautés saines*. Deux conférenciers ont déjà confirmé leur présence.

- Lord Norman Foster est à la tête de l'une des firmes de design les plus respectées au monde. Il a prononcé des conférences dans le monde entier et a enseigné l'architecture au Royaume-Uni et aux États-Unis.
- Prof. Francine Houben, architecte et directrice de Mecanoo architects à Delft (Pays-Bas) est l'une des architectes les plus prolifiques en Europe. Elle compte à son actif de nombreuses publications, conférences et expositions, en plus d'avoir agi comme conservatrice de la Première biennale internationale d'architecture de Rotterdam.

Notez les dates du 9 au 12 mai à votre agenda et joignez-vous à l'IRAC pour son 100e anniversaire.

La SCHL et l'IRAC concluent une entente

L'IRAC et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ont récemment conclu une entente en vertu de laquelle l'IRAC administrera la deuxième étape d'un concours sur la Maison saine à consommation énergétique nette zéro – plus précisément appelé « Phase II de l'initiative de démonstration témoin de la Maison saine à consommation énergétique nette zéro ».

Il est prévu de choisir de six à 12 projets de maison, aux quatre coins du Canada, et de les construire pour montrer aux Canadiens comment les maisons peuvent produire autant d'énergie qu'elles en consomment; fournir des environnements intérieurs sains; et avoir des impacts environnementaux beaucoup moins importants sur la terre, l'eau et l'air.

Robert Webster, FRAIC, qui a agi plusieurs fois comme conseiller professionnel de l'IRAC, tant pour les programmes de prix que pour les Médailles du Gouverneur général en architecture, apportera l'expertise nécessaire pour l'IRAC.

Conseil d'administration de l'IRAC de 2006-2007

Présidente
Vivian Manasc, FRAIC

Premier vice-président et président élu
Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC

Deuxième vice-présidente et trésorière
Paule Boutin, MIRAC

Président sortant de charge
Yves Gosselin, AP/FIRAC

Directeurs régionaux

Stuart Howard, MRAIC
(Colombie-Britannique/Yukon)

Leonard Rodrigues, FRAIC
(Alberta/T.N.-O.)

Andrew Wach, MRAIC
(Saskatchewan/Manitoba)

Ranjit (Randy) K. Dhar, FRAIC
(Sud et Ouest de l'Ontario)

Ralph Wiesbrock, MRAIC
(Est et Nord de l'Ontario/ Nunavut)

Paule Boutin, MIRAC
(Québec)

Daniel Goodspeed, MRAIC
(Atlantique)

Chancelier du Collège des fellows
Paul-André Tétreault, AP/FIRAC

Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA)
Eric Haldenby, FRAIC

Conseiller à la rédaction
Ralph Wiesbrock, MRAIC

Directeur général
Jon Hobbs, FRAIC

Rédactrice en chef
Sylvie Powell

www.raic.org

CENTENNIAL RAIC 1907 IRAC DE L'CENTENAIRE

L'IRAC accepte de relever le défi de 2030

À sa réunion de novembre 2006, le conseil d'administration de l'IRAC a accepté de prendre part à Architecture 2030, un mouvement né pendant le Festival de 2005, à Edmonton, à la suite d'une allocution de l'instigateur de ce mouvement, Ed Mazria, FAIA. Plusieurs autres groupes, dont l'American Institute of Architects, l'US Green Building Council, l'US Conference of Mayors et l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE), ont déjà emboîté le pas et offert leur appui à une approche progressive menant à un environnement bâti neutre en carbone d'ici 2030.

Le Centre de recherche sur le cancer de la C.-B. consomme 50 % moins d'énergie qu'un bâtiment de mêmes dimensions construit selon les exigences du CMNÉB
Architecte : IBI Group – Henriquez Partners, architectes en consortium | Photo : Nic Lehoux

Les architectes savent que les bâtiments peuvent être conçus pour être beaucoup plus éconergétique qu'ils ne le sont aujourd'hui, et ce, à un coût supplémentaire minime ou nul. L'implantation adéquate du bâtiment, sa forme, les propriétés du verre et l'emplacement des fenêtres, le choix des matériaux et l'intégration de stratégies favorisant le chauffage, le refroidissement et la ventilation naturels et prévoyant la pénétration de la lumière du jour sont des mesures qui permettent d'y parvenir.

Le Défi 2030, une initiative internationale lancée officiellement par Architecture 2030 en janvier 2006, préconise que tous les nouveaux bâtiments et les rénovations majeures réduisent leur consommation d'énergie provenant de combustibles fossiles émettant des gaz à effet de serre de 50 pour cent, dès maintenant, et de 60 pour cent d'ici 2010, de 70 pour cent d'ici 2015, de 80 pour cent d'ici 2020, de 90 pour cent d'ici 2025 et, finalement que tous les nouveaux bâtiments soient neutres en carbone d'ici 2030.

Cela signifie qu'en 2030, la construction et l'exploitation des bâtiments ne requerront plus la consommation d'énergie à base de combustibles fossiles et n'émettront plus de gaz à effet de serre.

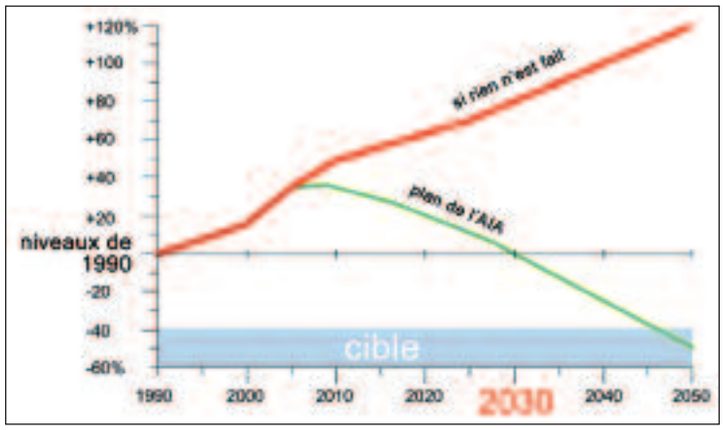

Les architectes du Canada ont la possibilité d'influer sur la survie de la population de la planète. Nous pouvons offrir à tous les Canadiens une qualité de vie extraordinaire. Nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre et contribuer à la stabilisation du climat, mais, plus important encore, nous pouvons continuer d'exercer une réelle influence sur nos collectivités, car nous savons fort bien comment créer des bâtiments sains où il fait bon vivre.

L'IRAC offre toujours plus d'avantages à ses membres

Du nouveau en 2007 – tous les membres seront abonnés gracieusement à deux magazines intéressants.

* **SABMag** – un nouveau magazine, *Sustainable Architecture & Building [SABMag]*, lancé en septembre, qui traite de conception de bâtiments et d'architecture canadienne et qui s'adresse aux professionnels du design et de la construction et aux propriétaires et gestionnaires d'immeubles.
* **AWARD** Magazine – publié six fois l'an – en février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Pour de plus amples renseignements et pour adhérer à l'IRAC – Voir la section Adhésion au : www.raic.org.

20 % de rabais sur les livres d'architecture et de design de Wiley

John Wiley & Sons est un éditeur mondial de livres et de produits électroniques qui portent sur divers domaines. La maison célèbre en 2007 son 200e anniversaire et pour souligner cette étape historique, elle offre un rabais aux membres de l'IRAC. Nous vous invitons à consulter son catalogue, vous y trouverez des centaines de livres d'architecture et de design, y compris la « bible » des architectes, le célèbre *Architectural Graphic Standards*.

20 % de rabais sur les produits d'Orderline

Orderline fait la vente en ligne de publications liées à l'industrie de la construction. L'IRAC a obtenu pour ses membres un rabais de 20 pour cent sur les produits électroniques (sauf sur le service d'abonnement aux amendements électronique).

10 % de rabais sur le DDN

Le Devis directeur national (DDN) de 2007 sera bientôt disponible. Pour créer rapidement des devis précis et de grande qualité avec la nouvelle édition, jumelez le DDN au DDN-Edit Professionnel. Les membres de l'IRAC ont droit à un rabais de 10 % sur ces produits. Le DDN est en offert versions compatibles avec Word et Word Perfect.

Note : *Pour vous prévaloir des rabais offerts, vous devez indiquer un code spécial de l'IRAC. Vous obtiendrez ce code à partir de la section réservée aux membres du site Web de l'IRAC ou en communiquant avec Chantal Frédette au 613-241-3600, poste 219 ou à cfredette@raic.org.*